

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnosics pollution et études de maîtrise d'œuvre préalables aux démolitions, à réaliser sur les sites Monsieur Bricolage et Ets Dediene, route de la Paix aux Andelys (Département de l'Eure).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière du centre hospitalier à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 27 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Anciens bâtiments partiellement démolis, dalle béton de 15 à 20 cm d'épaisseur sur la quasi-totalité du site.
PLU :	UyB (zone à vocation principale d'activités économiques, ouverte à la réalisation d'équipements d'intérêt public).
PROJET :	Projet de nouvel EHPAD comprenant un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), 192 chambres simples (dont 14 lits Alzheimer), un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), une unité de soins de suite et de réadaptation ainsi qu'un plateau technique de kinésithérapie.
PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES	Comité de programmation du 1-12-17 Commission permanente régionale du 29-01-18
PROPRIÉTAIRE :	Privé – Mme & MM. Lunel/ Dediene
ENVELOPPE PROJET :	60 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie			
Intervention Villes moyennes								
Monsieur Bricolage & ets Dediene aux Andelys Diagnosics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition Equipement public	CA SNA (VM Vernon)	60 000 €	40%	24 000 €	25%	15 000 €	35%	21 000 €

ROUEN, le **20 FEV. 2018**

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL